

der. Une fois à l'œuvre, il nous deviendra peut-être plus facile, puisque c'est un devoir dicté aussi par l'affection vraiment religieuse que nous portons à ces chères disparues. Si nous avons pu nous acquitter plus tôt de cette douce obligation, Très Honorées Mères et bien Chères Sœurs, nous aurions été plus en mesure d'y faire justice, et de vous dépeindre plus exactement les humbles vertus de ces chères envolées, qui ont déjà achevé leur noble tâche ici-bas, sous la bannière de Notre Dame de Charité.

La disparition de la bonté laisse toujours un grand vide autour de soi : nous l'avons expérimenté au départ de chacune des Chères Sœurs qui nous ont quittées, soit pour le Ciel, soit pour nos différentes fondations ; parmi elles, beaucoup auraient été bien mieux qualifiées que nous, pour l'important travail que nous commençons aujourd'hui.

A Ottawa comme ailleurs, le Ciel s'est montré jaloux des prémices ; et, en visitant très-régulièrement le parterre de notre Fondation, le Divin Jardinier s'est choisi tout d'abord quelques fleurs fraîches écloses, avant d'y cueillir des fruits arrivés à pleine maturité, sous l'effet des pluies de la grâce et des vivifiantes ardeurs du soleil de justice.

Notre Vénérée Mère Fondatrice fut loin d'être la première appelée à la récompense, puisque dès le début, elle vit partir pour le Ciel plusieurs de ses vaillantes coadjutrices, arrivées à peine à la fleur de l'âge ; mais cependant nous croyons devoir commencer la vie de nos Chères Sœurs d'Ottawa, par le récit des grandes œuvres de notre Très-Honorée Mère Marie de St-Jérôme, qui mérite bien, avant toute autre, de recevoir l'hommage de notre respectueuse tendresse et de notre filiale affection.

Il ne nous appartient pas de vous retracer toute la vie et toutes les œuvres de notre Vénérée Mère, puisqu'elle s'est dépensée successivement dans quatre Fondations différentes en Amérique, et qu'enfin elle est pieusement décédée dans la